

1917

Une difficulté de la psychanalyse
Eine Schwierigkeit der Psychoanalyse

S. Freud

EPEL
L'UNEBÉVUE

1917

Une difficulté de la psychanalyse
Eine Schwierigkeit der Psychoanalyse

S. Freud

EPEL

I M A G O

Inhaltsübersicht des V. Bandes. (1917–1919.)

Abhandlungen:

	Seite
Willy Bardas (Berlin): Zur Problematik der Musik	364
Dr. Siegfried Bernfeld (Wien): Zur Psychoanalyse der Jugendbewegung	283
Dr. S. Ferenczi (Budapest): Zur Psychogenese der Mechanik	394
Prof. Dr. Sigm. Freud (Wien): Eine Schwierigkeit der Psychoanalyse	1
– Eine Kindheitserinnerung aus »Dichtung und Wahrheit«	49
– Das Unheimliche	297
Dr. Ludwig Jekels (Wien): Shakespeares Macbeth	170
Dr. Ludwig Levy (Brünn): Sexuelsymbolik in der biblischen Paradiesgeschichte	16
– Ist das Kainszeichen die Beschneidung?	290
Dr. S. Marcinowsky (Bad Heilbrunn): Zum Kapitel Liebeswahl und Charakterbildung	196
Dr. Sigm. Pfeifer (Budapest): Äußerungen infantil-erotischer Triebe im Spiel	243
Dr. H. Protze (Bad Ems): Der Baum als totemistisches Symbol in der Dichtung	58
Dr. Otto Rank (Wien): Homer. Psychologische Beiträge zur Entstehungsgeschichte des Volksepos. I.	133
– Das Volksepos. II.	372
Dr. Theodor Reik (Wien): Das Kainszeichen	31
– Psychoanalytische Studien zur Biblexegese. I.	325
Dr. Géza Róheim (Budapest): Spiegelzauber	63
Dr. Hanns Sachs (Zürich): Der »Sturm«	203
Frieda Teller (Prag): Musikgenuß und Phantasie	8

Vom wahren Wesen der Kinderseele. Redigiert von Dr. H. Hug-Hellmuth.

Dr. Karl Abraham (Berlin): »Dreikäsehoch«. Zur Psychoanalyse des Wortwitzes	294
Dr. S. Hárník (Budapest): Anatole France über die Seele des Kindes	126
Dr. H. Hug-Hellmuth (Wien): Vom frühen Lieben und Hassen	121
– Mutter-Sohn, Vater-Tochter	129
Multaretuli: Eine Kinderbeobachtung	123
Dr. Th. Reik (Wien): Eine Kindheitserinnerung Alexander Dumas'	128
– Infantile Wortbrücken	295
– Ein durchsichtiges Kinderversprechen	295
– Der Gegensinn der infantilen Worte	295
Dr. Hanns Sachs (Zürich): Kinderszene	124

Bücher:

Walter Hasenclever: Der Sohn (Hanns Sachs)	43
Arnold Zweig: Die Novellen um Claudia (E. Hirschmann)	43



L'UNEBÉVUE

Revue de Psychanalyse
29, rue Madame 75006-PARIS

fax 01 44 49 98 79

Paris, le 26 septembre 1998,

Chers abonnés,

Depuis l'automne 1992, vous manifestez votre intérêt pour les parutions de notre revue, dont le projet était lié à la mise en jeu de textes de Freud que nous établissions en allemand et traduisions en français.

Ceci vient de nous être interdit. Comme vous pourrez le lire dans le dossier que nous publions ici, Mr Prigent, directeur des Presses dites universitaires de France, ne vous considère pas, vous lecteurs, aptes à avoir en main plusieurs traductions différentes de Freud. Sachez que cela vous dérouterait, écrit-il.

Cette interdiction intervient au moment où nous nous apprêtions à faire paraître notre traduction du texte de Freud intitulé *Une difficulté de la psychanalyse*. On ne peut mieux dire.

A la suite de la lettre que nous avons adressée aux Puf pour protester contre cette mesure d'un autre âge — nous ne précisons pas lequel — Mr. Prigent a confirmé son interdiction totale et a trouvé notre style "inutilement agressif et méprisant".

Quant à Gallimard, pas de problèmes, Gallimard est plus blanc que sa collection blanche. Gallimard n'interdit pas, il autorise ce qu'on ne lui demande pas, il réclame les droits pour ce que nous ne publions pas, et il considère que nous renonçons à ce que nous ne voulions pas. Propre, mais pas sans bavure : p'tite bévue finale, on nous fait un avoir... pour ce que nous n'avons pas payé. Sacré Freud!

Au-delà de ces péripéties lamentables, la question demeure. Comment faire admettre aux potentats de l'édition que traduire Freud n'est pas seulement une activité commerciale que nous leur laissons bien volontiers, mais une nécessité de maintenir active, pour les psychanalystes, leur propre lecture des textes de Freud?

Mayette Viltard
directeur de la revue

M. Viltard

L'UNEBÉVUE

Revue de psychanalyse
3 numéros par an
et au moins 3 suppléments réservés aux abonnés
autres suppléments en librairie

1915

"L'une-bévue" : en 1976, Lacan nomme ainsi l'inconscient. La création d'un néologisme sur un concept central de la psychanalyse – *das Unbewußte* – inscrit le rapport de Lacan à Freud. Lacan parle Freud, il ne crée pas une "langue freudienne".

La littéralité du texte de Freud a largement été gommée par le mouvement analytique, qui a construit un mausolée Freud : *Gesammelte Werke*, *Standard Edition*, *Obras completas*, (futures) *Oeuvres complètes*, etc.

L'UNEBÉVUE, à l'inverse de cette tendance, offre avec chacun de ses numéros, en supplément gratuit réservé à l'abonné, un texte de Freud en version bilingue. La plupart de ces écrits ont été publiés dans des revues ou dans la maison d'édition que Freud avait créées. Chacun était une intervention en relation au mouvement analytique.

L'UNEBÉVUE restitue ces textes dans leur première édition et indique les modifications successives qu'ils ont connues, découpages, notes en marge, ratures, rectifications, polémiques d'établissement.

Leur publication est en outre accompagnée d'articles actuels qui les situent, de documents auxquels ils sont parfois attachés, de sommaires des revues où ils ont paru, de tout ce qui les rend actifs dans la psychanalyse d'aujourd'hui.

Direction : Mayette Viltard
Rédaction : Christine Toutin-Thélier
Administration : Eric Legroux
Comité de lecture : Jean-Paul Aribat
José Attal
Françoise Jandrot-Louka
Catherine Webern
Direction de la publication : Jean Allouh
Édition : EPEL
Distribution : Distique
Fabrication : Transfaire

Supplément gratuit au N° 1
réservé aux abonnés

Bilingue - Version allemande de 1915

Traduction : Eric Legroux,
Christine Toutin-Thélier, Mayette Viltard

ÉCOLE LACANNIENNE DE PSYCHANALYSE

L'inconscient *Das Unbewußte*

S. FREUD



Presses Universitaires de France

108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

Paris, le 2 juillet 1997

LE PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

Tél. 01 45 34 10 01

Monsieur Jean ALLOUCH
Directeur de L'UNEBÉVUE
29 rue Madame
75006 PARIS

Monsieur le Directeur,

Je viens de prendre connaissance d'un prospectus que vous avez édité pour présenter le numéro 8/9 Printemps/Été 1997 de la publication L'Unébévue.

Je constate que vous envisagez de publier un certain nombre de textes de Freud dont certains pourraient appartenir à notre fonds.

Je crois utile de vous rappeler que les textes publiés par les Presses Universitaires de France dans la collection dirigée par Monsieur Jean LAPLANCHE le sont dans le cadre d'un contrat d'exclusivité avec les détenteurs du copyright Freudien et qu'un accord du même type a été signé entre les éditeurs français et ces mêmes confrères étrangers pour les Oeuvres Complètes.

Si vous souhaitez citer certains textes de nos publications nous sommes bien entendu prêts à discuter avec vous sur les bases d'un accord financier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Michel PRIGENT

c.c. J. Laplanche

L'UNEBÉVUE

Revue de Psychanalyse
29, rue Madame 75006-PARIS

fax 01 44 49 98 79

Paris, le 9 septembre 1997,

à Monsier Michel Prigent
Presses Universitaires de France

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 2 juillet 1997, je vous confirme que nous avons traduit le texte de Freud "Une relation entre un symbole et un symptôme" qui appartient à votre fonds.

C'est un supplément au N° 8/9 de notre revue, il est offert à nos abonnés comme appoint de lecture, et il leur est strictement réservé.

Cette traduction a vocation de participer et d'inciter à la recherche en psychanalyse. Nous serions évidemment heureux que vous nous accordiez les droits à titre gracieux, car les fonds d'une revue de psychanalyse, aujourd'hui, ne sont guère florissants, mais nous ferons ce que vous jugerez nécessaire.

En restant à votre disposition, je vous prie de recevoir
mes salutations respectueuses,

Mayette Viltard
Directeur de la revue.



*Presses Universitaires
de France*

12, rue Jean-de-Beauvais, 75005 Paris

Paris, le 7 octobre 1997

DROITS ÉTRANGERS
ET DROITS DÉRIVÉS

Tél. 01 43 26 22 16

Téléfax 01 43 54 26 33

Télex : 600 474 F

Madame Mayette VILTARD
L'UNEBEVUE
29, rue Madame
75006 Paris

Chère Madame,

Monsieur Michel Prigent vient de me transmettre votre lettre du 9 septembre relative à la reproduction dans votre revue *L'Unebévue* d'un texte de FREUD, « Une relation entre un symbole et un symptôme », publié dans le tome XV des Oeuvres Complètes de Freud.

En raison de la notoriété de l'auteur, il nous est impossible de vous accorder les droits de cette reproduction à titre gracieux, mais nous vous proposons de vous faire bénéficier du tarif préférentiel appliqué aux revues, à savoir un droit de 150 F. H.T. par page standard, soit une somme globale de 225 F. H.T. (1,5 page de reproduction).

Je vous rappelle que toute reproduction d'un texte protégé par le droit d'auteur (les oeuvres de Freud ne sont pas encore dans le domaine public) doit faire l'objet d'une demande préalable auprès de l'éditeur détenteur du copyright et je prie de bien vouloir veiller à ce que ces démarches soient effectuées à l'avenir.

Je vous précise enfin que les mentions d'origine (auteur, titre, éditeur, date de publication) doivent être indiquées en bonne place selon l'usage.

Dans l'attente de votre règlement, je vous prie de croire, Chère Madame, à mes sincères salutations.


Marion COLAS

P.J. facture



**Presses Universitaires
de France**

12, rue Jean-de-Beauvais, 75005 Paris

DROITS ÉTRANGERS
ET DROITS DÉRIVÉS
Tél. 01 43 26 22 16
Téléfax 01 43 54 26 33
Télex : 600 474 F

Paris, le 7 octobre 1997

DOIT :

L'UNEBEVUE
29, rue Madame
75006 PARIS

FACTURE N° E. 149/337

CONCERNE :		
Reproduction dans votre revue d'un texte de FREUD « Une relation entre un symbole et un symptôme », publié dans le tome XV des Oeuvres Complètes de Freud.		
150 F x 1,5 page, soit	HT	F 225,00
	TVA 5,5 %	12,37
	Montant net TTC	F 237,37



Presses Universitaires de France

108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

Paris, le 17 décembre 1997

LE PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

Tél. 01 46 34 12 01

Madame Mayette VILTARD
L'UNEBEVUE .
29, rue Madame
75006 PARIS

Chère Madame,

Je viens de faire le point, dans le cadre d'un entretien général sur le développement des Œuvres Complètes de Freud, avec Monsieur Pierre Cotet et Monsieur Jean Laplanche, à propos de la cession éventuelle de textes de Freud dont nous détenons les droits pour la langue française.

Il nous apparaît que, pour des raisons de cohérence éditoriale et scientifique, les textes dont nous détenons les droits ne peuvent être disponibles dans plusieurs versions, ce qui dérouterait sans nul doute le lecteur. C'est d'ailleurs dans cet esprit et afin d'élargir l'accès aux textes de Freud que nous éditons progressivement dans « Quadrige », c'est-à-dire à un prix « poche », les textes traduits dans la version reliée des œuvres dont nous détenons les droits.

Cette démarche nous conduit à vous proposer de mettre au point des accords de cession à L'UNEBEVUE des textes de notre fonds, sous réserve que vous utilisiez notre traduction. Dans le cas contraire nous nous verrions contraints de nous y opposer.

Je vous prie de croire, Chère Madame, à l'assurance de mes hommages respectueux.

Michel PRIGENT

Paris, le 13 janvier 1998

Monsieur Michel Prigent
Presses Universitaires de France
108 Bd. Saint Germain
75006 PARIS

Monsieur le Directeur

Avec, en main, votre lettre à Mayette Viltard du 17 décembre 1997, l'ayant lue, relue, rerevue, on se frotte les yeux ; on relit votre deuxième paragraphe ; on les moleste encore. Rêve-t-on ? Votre page en main est-elle une hallucination ? La réalité est-elle devenue cauchemar ? Faut-il aller vite consulter un psychiatre ? Ou descendre dans la rue et hurler, seul, au premier carrefour ?

Mais non, on n'est pas en train de divaguer. On s'en aperçoit en se disant aussi qu'à montrer ce fâcheux paragraphe aux amis, aux collègues, aux divers groupes analytiques (qui, du coup, dans leur immense majorité, pour une fois, seraient d'accord !), aux autres directeurs de revues, aux journalistes qui en rendent compte, à quiconque qui, de temps en temps, ouvre un livre, la réaction ne manquerait pas d'être ce même choc, ce même effroi que l'on subit en vous lisant.

Puis, la sidération un peu passée, on s'interroge : est-on bien en France, pays démocratique, en 1998 ? Ou dans un de ces pays de sinistre mémoire où fut mise en place (certes là aussi pour les meilleures raisons du monde, certes là aussi avec l'aide du droit et de la force) une et une seule «bonne» façon de penser, d'écrire, de traduire ?

Mais non. Je veux croire que, surchargé de travail, vous avez confié la rédaction de votre missive à un adjoint mal réveillé, ou ne sachant pas se relire, ou ayant pris note tout de travers de vos discussions avec Jean Laplanche et Pierre Cotet, ou mal intentionné, que sais-je encore - ce n'est pas à moi de déterminer la raison. Car j'ai affaire au fait. Un fait que je dois donc vous dire car, manifestement, vous ne vous êtes pas relu.

Sinon comment auriez-vous écrit les lignes ci-dessous citées, vous comme n'importe quel citoyen français aujourd'hui, mais aussi vous en tant que directeur d'une maison d'édition dont il ne se passe pratiquement pas une semaine sans qu'elle nous soit, par ses productions passées et présentes, d'un grand secours ? La phrase ferait honte au plus endurci des agents commerciaux, qui, d'ailleurs, ne l'aurait pas osée. Comme si Philips, avec la complicité de Boulez et Chéreau, exigeait que seule leur version de la Tétralogie soit disponible sur le marché ! Et ajoutait (car vous le faites !) : ceci afin de ne pas dérouter. Non, je n'invente pas, lisez :

Il nous apparaît que, pour des raisons de cohérence éditoriale et scientifique, les textes dont nous détenons les droits ne peuvent être disponibles dans plusieurs versions, ce qui dérouterait sans nul doute le lecteur.

En quoi serait-il plus «cohérent», éditorialement, pour Boulez, Chéreau et Philips que n'existe aucune autre version du Ring que la leur ? Je ne vois pas !

Je ne puis non plus imaginer que Jean Laplanche ait un seul instant soutenu pareille infamie. En effet, dans les dernières nouvelles reçues de lui (d'ailleurs

par votre intermédiaire !), il dit exactement le contraire. Lisez, Monsieur le Directeur, l'introduction du livre d'Ilse Grubrich-Simitis que vous venez de publier et qui reçut dans la presse un fort bon accueil : *Freud, retour aux manuscrits*. L'auteur rapporte (p. 2-3) un propos récent de Laplanche déplorant que ceux qui critiquent ses traductions ne proposent rien. Or, depuis quelques années, et déjà avant que ne s'engage le grand projet des *Ceuvres complètes*, justement, nous proposons – il est vrai à une échelle si modeste qu'elle reste sans commune mesure avec votre entreprise, tant par la quantité des textes de Freud traduits que par l'importance de leur diffusion. Car il faut bien, tout de même, un minimum de diffusion, il faut bien, n'est-ce pas, proposer... à quelques uns ?

Ilse Grubrich-Simitis écrit textuellement et fort pertinemment (p. 3-4) :

Justement quand il n'existe pas d'équivalent pour un concept déterminé dans la langue cible, les traducteurs sont contraints, dans leur recherche de formulations alternatives, à sonder laborieusement les dimensions latentes de la signification de l'expression originale qu'en règle générale le lecteur de langue allemande ne perçoit même pas, lui qui, face à l'énoncé, ne se trouve pas dans cette position excentrique, étrangère, interpellante. Dans ce sens, il serait souhaitable que dans les années à venir naissent davantage de nouvelles traductions, ne serait-ce que d'œuvres isolées [...]

C'est exactement ce que nous faisons. Et vous l'empêcheriez ? Peut-être répondrez-vous que ce qu'écrit un de vos auteurs ne vous engage pas. Certes, juridiquement ; certes, question royalties. Mais vous conviendrez qu'en l'occurrence il ne s'agit pas de ça (nous ne sommes pas concurrentiels). Et je ne puis croire que ce «parti pris des textes» (p. 7) que défend Ilse Grubrich-Simitis ne soit pas aussi celui de Laplanche et celui d'une maison universitaire comme la vôtre.

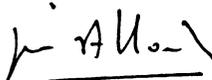
A l'opposé de la confiance que lui octroient Ilse Grubrich-Simitis et Laplanche en en appelant à une multiplicité des traductions, quel mépris pour le lecteur dans votre prétendu souci de ne pas le dérouter par une telle multiplicité.

Le mieux, Monsieur le Directeur, serait de me permettre de mettre ce malencontreux paragraphe à la poubelle, en le versant ainsi au compte d'une bêtise commise en un instant d'égarement. Permettez-nous de l'oublier définitivement.

Je vous demande donc, pour *L'Unebèvue*, l'autorisation de publier une autre traduction que la vôtre (qui ne saurait devenir seule traduction officielle sans pâtir gravement d'un pareil statut) du texte de Freud «Une difficulté de la psychanalyse», et d'intervenir, s'il y a lieu, auprès des éditions Gallimard pour que soit confirmée cette autorisation. Sans doute aurez-vous à cœur, suivant en cela une éminente tradition éditoriale qui veut que les grands éditeurs aident les revues, de nous offrir ce droit gracieusement.

En espérant, Monsieur le Directeur, que cette solution vous conviendra et qu'ainsi vous contribuerez à soutenir le parti pris de la multiplicité des traductions, qui reste, pour l'immense majorité de vos auteurs, de vos critiques, de vos lecteurs, le choix de très loin préférable. Le seul possible, à vrai dire, pour tout traducteur d'aujourd'hui.

Jean Allouch





Presses Universitaires
de France

108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

Paris, le 13 février 1998

LE PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

Tél. 01 46 34 12 01

Monsieur Jean ALLOUCHE
Directeur de l'UNEBEVUE
29, rue Madame
75006 PARIS

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 13 janvier 1998 dont je préfère, pour éviter tout risque de polémique inutile, ne pas commenter le style que je trouve inutilement agressif et méprisant.

Je vous confirme donc, au cas où vous l'ignoreriez, qu'il existe un certain nombre de règles juridiques dans le domaine de la propriété intellectuelle et que ces règles sont mises en œuvre, par notre Maison, dans le cadre des accords internationaux d'exclusivité que nous avons signés pour publier tant les ouvrages de Freud dans « La Bibliothèque de Psychanalyse » que les *Œuvres Complètes de Freud*. Je ne vois aucune raison d'aucune sorte de déroger à ces accords.

Les termes de ma lettre à Madame Viltard du 17 décembre 1997, en particulier le dernier paragraphe, sont intégralement maintenus.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Michel PRIGENT

BLANCS COMME NEIGE

A la suite de la parution de notre traduction *Le refoulement*, supplément au N° 8/9 de *L'UNEBÉVUE*, un coup de téléphone de chez Gallimard nous demande de leur envoyer notre ouvrage, ce que nous faisons. En réponse, nous recevons une facture des droits à payer, ce que nous faisons.

Mais lorsque pour le numéro 10, nous adressons cette fois par avance, comme on nous l'a impérativement demandé, notre demande pour publier notre traduction de *Une difficulté de la psychanalyse*, cette fois la réponse est différente.

Gallimard nous autorise.

Attention, il faut des lunettes, l'interdiction est seulement dans le soulignage.

Chic, non?

Editions Gallimard

nrf

AUTORISATION n°13068

Paris, le 4 novembre 1997

Madame Françoise JANDROT
38, rue de Maubeuge
75009 PARIS

Madame,

En réponse à votre lettre du 3 octobre, nous joignons notre accord à celui du représentant des ayants droit de l'auteur pour vous autoriser à reproduire dans le supplément du n°10 de votre revue intitulée L'Unebêvue, et sous réserve qu'il soit reproduit dans la traduction nouvelle établie par Bertrand FERON (cf. copie jointe), le texte de Sigmund FREUD, « Une difficulté de la psychanalyse » recueilli dans L'inquiétante étrangeté et autres essais.

Cette autorisation vous est accordée à titre non exclusif, pour une reproduction en langue française, aux conditions suivantes :

- Paiement au plus tard à la parution d'un droit de F.1.990,- TVA en sus, conformément à la facture jointe.
- Indication à la suite du texte reproduit des références d'usage : nom de l'auteur, titre de l'ouvrage dont le texte est issu, nom du traducteur, suivi de :

© Editions GALLIMARD.

- Envoi de deux exemplaires du supplément en question, dès parution.

Cette autorisation n'est valable que pour une seule reproduction et uniquement dans le supplément du n°10 de votre revue ci-dessus nommée à l'exclusion de toute autre utilisation.

Nous vous prions de croire, Madame, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

CF/gf

Geneviève FUMERON.
Secrétariat de Catherine FAJOUR.

P.J.1.

Editions Gallimard

5, rue Sébastien-Bottin
75328 Paris Cedex 07
Tél. : 01 49 54 42 00
Fax : 01 42 86 83 88
Société anonyme
au cap. de 11 914 500 F
RCS Paris B 572 206 753
N° TVA : FR 19572206753

L'UNEBÉVUE
29, rue Madame
75006 PARIS

Le 4 novembre 1997

FACTURE N° 971107CF

LIBELLÉ	QTÉ	P.U. H.T.	TOTAL H.T.
Droit pour la reproduction dans le supplément du n° 10 de votre revue intitulée <i>L'Unebêvue</i> d'un texte issu de notre fonds selon l'autorisation n° 13068 du 4 novembre 1997			
soit			F.1.990,00
TOTAL H.T.			F.1.990,00
T.V.A. 5,5%			109,45
TOTAL T.T.C.			F.2.099,45

Paiement au plus tard le 31 janvier 1998

Conditions Générales : Nos factures sont payables 30 jours dès réception, net d'escompte.
Pour toute correspondance et règlement ayez l'obligeance de rappeler le numéro de la facture.

L'INNOCENCE MÊME

Alors que Puf a fait tomber son verdict d'interdiction générale depuis quatre mois déjà, chez Gallimard, on ferme les yeux, et on insiste : payez-nous les droits. Et on s'obstine, rappel, 2ème rappel, fax, etc., les employés que voulez-vous... c'est la routine bien sûr.

D'ailleurs, chez Gallimard, Puf, on connaît pas.

Editions Gallimard

nrf

Paris, le 10 avril 1998

Madame Françoise JANDROT
38, rue de Maubeuge
75009 PARIS

Madame,

Nous vous rappelons que, sauf erreur de notre part, la facture n° 971107CF du 4 novembre 1997 concernant le supplément du numéro 10 de votre revue *L'Unebêvue*, objet de notre autorisation n° 13068 en date du 4 novembre 1997, ne nous a toujours pas été réglée.

D'avance nous vous remercions de bien vouloir faire le nécessaire dans les meilleurs délais.

Nous vous prions de croire, Madame, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Michèle BENSE
Secrétariat de Catherine FAJOUR

P.J. : copie de la facture en référence

Editions Gallimard

5, rue Sébastien-Bottin
75328 Paris Cedex 07
Tél. : 01 49 54 42 00
Fax : 01 42 86 83 88
Société anonyme
au cap. de 11 914 500 F
RCS Paris B 572 206 753
N° TVA : FR 19572206753

L'UNEBÉVUE
29, rue Madame
75006 PARIS

Le 4 novembre 1997

FACTURE N° 971107CF

LIBELLÉ	QTÉ	P.U. H.T.	TOTAL H.T.
Droit pour la reproduction dans le supplément du n° 10 de votre revue intitulée <i>L'Unébévue</i> d'un texte issu de notre fonds selon l'autorisation n° 13068 du 4 novembre 1997			
soit			F.1.990,00
TOTAL H.T.			F.1.990,00
T.V.A. 5,5%			109,45
TOTAL T.T.C.			F.2.099,45

Paiement au plus tard le 31 janvier 1998

Conditions Générales : Nos factures sont payables 30 jours dès réception, net d'escompte.
Pour toute correspondance et règlement ayez l'obligeance de rappeler le numéro de la facture.

Editions Gallimard

nrf

Paris, le 23 juin 1998

Monsieur Eric LEGROUX
L'UNEBÉVUE
29, rue Madame
75006 PARIS

Monsieur,

Nous vous rappelons que, sauf erreur de notre part, la facture n° 971107CF du 4 novembre 1997 (copie jointe) le numéro 10 de votre revue intitulée *l'Unébèvue*, ne nous a toujours pas été réglée.

D'avance nous vous remercions de bien vouloir faire le nécessaire dans les meilleurs délais.

Nous vous prions de croire, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Michèle BENSE
Secrétariat de Catherine FAJOUR

P.J. : copie de la facture en référence

Editions Gallimard

5, rue Sébastien-Bottin
75328 Paris Cedex 07
Tél. : 01 49 54 42 00
Fax : 01 42 86 83 88
Société anonyme
au cap. de 11 914 500 F
RCS Paris B 572 206 753
N° TVA : FR 19572206753

L'UNEBÉVUE
29, rue Madame
75006 PARIS

Le 4 novembre 1997

FACTURE N° 971107CF

LIBELLÉ	QTÉ	P.U. H.T.	TOTAL H.T.
Droit pour la reproduction dans le supplément du n° 10 de votre revue intitulée <i>L'Unébèvue</i> d'un texte issu de notre fonds selon l'autorsation n° 13068 du 4 novembre 1997			
soit			F.1.990,00
TOTAL H.T.			F.1.990,00
T.V.A. 5,5%			109,45
TOTAL T.T.C.			F.2.099,45

Paiement au plus tard le 31 janvier 1998

Conditions Générales : Nos factures sont payables 30 jours dès réception, net d'escompte.
Pour toute correspondance et règlement ayez l'obligeance de rappeler le numéro de la facture.

PLUS BLANC QUE BLANC

Pas de lettre de Gallimard mais un téléphone cette fois. Chez Gallimard, on s'étonne, on ne comprend pas, que se passe-t-il, pourquoi ne payez-vous pas les droits que nous vous facturons? Comment, vous n'avez pas fait paraître ce texte, mais pourquoi?

Nous conseillons à Gallimard de se renseigner auprès de Gallimard.

Réponse écrite dès le lendemain, par laquelle nous apprenons que nous venons de renoncer à ce que nous n'avions pas demandé.

Editions Gallimard

nrf

Paris, le 4 septembre 1998

Madame Françoise JANDROT
38, rue de Maubeuge
75009 PARIS

Madame,

Comme suite à l'entretien téléphonique de ce jour avec Madame VILLETARD, nous avons bien noté que vous renoncez à reproduire la traduction d'un texte de FREUD issu de *L'inquiétante étrangeté et autres essais* dans le supplément du n° 10 de la revue intitulée *L'Unebêvue* relatif à notre autorisation n° 13068 en date du 4 novembre 1997.

L'autorisation en référence se trouve être nulle et non avenue.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Michèle BELOMARI
Secrétariat de Catherine FAJOUR

Copie à : Madame VILLETARD
Mr LEGROUX

C'ÉTAIT TELLEMENT PARFAIT!

Juste une bévue pour finir.
Gallimard nous donne un avoir pour ce que nous
n'avons pas payé.

Un p'tit a
un p'tit a
un p'tit avoir.

Sacré Freud!

Editions Gallimard

5, rue Sébastien-Bottin
 75328 Paris Cedex 07
 Tél. : 01 49 54 42 00
 Fax : 01 42 86 83 88
 Société anonyme
 au cap. de 11 914 500 F
 RCS Paris B 572 206 753
 N° TVA : FR 19572206753

L'UNEBEVUE
 29, rue Madame
 75006 PARIS

Le 4 septembre 1998

XXXXXXXXXXXXXXXXX 980914CF
 FACTURE N°
AVOIR

LIBELLÉ	QTÉ	P.U. H.T.	TOTAL H.T.
Droit pour la reproduction dans le supplément du n° 10 de votre revue intitulée <i>L'Unebèvue</i> d'un texte issu de notre fonds selon l'autorisation n° 13068 du 4 novembre 1997 soit			1 990,00 F
TOTAL H.T.			1 990,00 F
T.V.A. 5,50%			109,45 F
TOTAL T.T.C.			2 099,45 F

Conditions Générales : Nos factures sont payables 30 jours dès réception, net d'escompte.
 Pour toute correspondance et règlement ayez l'obligeance de rappeler le numéro de la facture.

Editions Gallimard

nrf

Paris, le 4 septembre 1998

L'UNEBEVUE
29, rue Madame
75006 PARIS

A l'attention de Madame VILLETARD

Madame,

Pour faire suite à notre entretien téléphonique de ce jour, je vous prie de trouver ci-inclus, un avoir n° 980914 annulant la facture n° 971107CF.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Michèle BENSE
Secrétariat de Catherine FAJOUR

P.J. : 2

Achever d'imprimer le 9 Novembre 1998
sur les presses de l'Imprimerie Rosa Bonheur
8, rue Rosa Bonheur - 75015 Paris
Tél. 01 43 06 57 66

Dépôt légal : Novembre 1998
Imprimé en France

1917

Une difficulté de la psychanalyse *Eine Schwierigkeit der Psychoanalyse*

S. Freud

écrit fin 1916

Première édition, début 1917, en hongrois,
A pszichoanalízis egy nehézségéről,
in *Nyugat*, H. Ignotus, Budapest. traduit de l'allemand.

Première édition, en allemand, mi-1917,
Eine Schwierigkeit der Psychoanalyse, Imago, vol.5.
Internationaler Psychoanalytischer Verlag, Wien.

Première édition, en français, 1933,
Une difficulté de la psychanalyse
traduit par Edouard Marty et Marie Bonaparte,
Les Documents Bleus, Gallimard.

supplément gratuit au N°10
de la revue **L'UNEBÉVUE**
réservé aux abonnés

ISSN : 1168 - 948 X